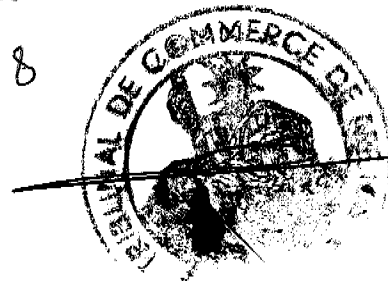


CESSIONS DE PARTS SOCIALES

- 1 JUIL. 2009

A2268



LES SOUSSIGNES :

La SAS A.A.C.E.M.

Au capital de 150 000 €

Siège social : Centre d'Affaires Europe, boulevard du Cerceron – BP 497

83704 SAINT-RAPHAEL CEDEX

RCS FREJUS 379 861 396 – 90 B 436

Représentée par son Président M. LAVANCHY Claude

D'une part, ci-après, " Le cédant ",

La SARL CORALIDE

Au capital de 200 000 €

Siège social : Centre d'Affaires Europe, boulevard du Cerceron

83700 SAINT-RAPHAEL

RCS FREJUS 400 505 301 – 95 B 81

Représentée par son Gérant M. LAVANCHY Claude

La SA A.A.C.E. – AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS

Au capital de 370 000 €

Siège social : 10, rue de Florence – 75008 PARIS

RCS PARIS 351 631 460 – 1989 B 11190

Représentée par son Président M. RIGUELLE Michel

D'autre part, ci-après " Les cessionnaires ",

CC
CC
B

Lesquels, après avoir rappelé :

Que la SAS A.A.C.E.M. est associée de la société A.A.C.E. LE ROCHER,
SARL au capital de 20 000 €, divisé en 200 parts de 100 € chacune,
Constituée le 01.04.2004 à ROQUEBRUNE SUR ARGENS,
Exercice social : 30.09
Durée de la société : 99 ans
Gérant : M. LAVANCHY Claude
Siège social : ZAC Parc d'activités des Garillans, Lieudit Pont du Prieur,
83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS
Objet : Exercice de la profession d'expert comptable

Statuts de la société enregistrés à la Recette Principale de FREJUS, le 06.04.2004,
bordereau n°2004/163, case 2,
R.C.S. FREJUS 453 190 464 – 2004 B 209

Que la SAS A.A.C.E.M. détient 140 parts de 100 € nominal, numérotées de 61 à 200, sur les
200 parts composant le capital social,

Que lesdites parts sont représentatives de son apport effectué lors de la constitution de la
société en date du 01.04.2004.

Que lesdites parts ne sont représentées par aucun titre,

Sont convenus ce qui suit :

CESSION

Le cédant cède, sous les garanties ordinaires et de droit, aux cessionnaires qui acceptent,
QUARANTE (40) parts sociales, représentatives de ses apports, lui appartenant, et réparties
de la façon suivante :

- à la SARL CORALIDE, 20 parts sociales, numérotées de 61 à 80,
- à la SA A.A.C.E. – AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS,
20 parts sociales, numérotées de 81 à 100,

Les parts cédées seront la propriété des cessionnaires à compter de ce jour.

Les cessionnaires seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées
et obligés par toutes les clauses des statuts dont une copie certifiée conforme par la gérance
leur a été remise.

CC
C -
AS

PRIX

Du dernier bilan arrêté au 31.12.2008, il ressort que les capitaux propres de la société A.A.C.E. LE ROCHER s'élèvent à 97 130,00 €, soit une valeur nette comptable par part sociale valorisée à 485,65 €, soit 19 426,00 € pour les 40 parts cédées, chiffre sur lequel il sera fait un abattement de 20 %.

La présente cession est donc consentie et acceptée moyennant le prix arrondi de **QUINZE MILLE CINQ CENTS EUROS (15 500,00 €)** pour la totalité des 40 parts cédées, lequel prix est réglé par les cessionnaires au cédant de la façon suivante :

- la somme de **SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7 750,00 €)** par la SARL CORALIDE,
- la somme de **SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7 750,00 €)** par la SA A.A.C.E. – AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS.

Le cédant en donnant bonne et valable quittance aux cessionnaires.

GARANTIE DE PASSIF

La présente cession ne fait pas état de garantie de passif.

ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés.

En outre, la possession des parts cédées ne confère ni en droit ni en fait la jouissance de droits immobiliers.

PUBLICITE

La présente cession sera rendue opposable à la société dans les conditions prévues par la loi. Elle sera opposable aux tiers après accomplissement de ces formalités et, en outre, dépôt de deux originaux en annexe au registre du commerce.

CC
CC
A

FRAIS

Les frais et droits et ceux qui seront la suite ou la conséquence du présent acte sous seing privé établi par les parties seront à la charge des cessionnaires.

Fait à **ROQUEBRUNE SUR ARGENS**,
le **15 MAI 2009**
en six originaux,

LE CEDANT,

SAS A.A.C.E.M.,
M. LAVANCHY Claude



LES CESSIONNAIRES,

SARL CORALIDE
M. LAVANCHY Claude,



SA A.A.C.E. - AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS
M. RIGUELLE Michel,



Enregistré à : **SIE DE DRAGUIGNAN-NORD**

Le 24/06/2009 Bordereau n°2009/1 222 Case n°28

Ext 5955

Enregistrement : 328 €

Pénalités : 34 €

Total liquidé : trois cent soixante-deux euros

Montant reçu : trois cent soixante-deux euros

L'Agent

SERVICE des IME des
ENTREPRISES de DRAGUIGNAN-NORD
95 Traversée de la Gare
83008 DRAGUIGNAN-NORD
Réception : Lundi 15h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00 sur RDV
Tél : 04 94 51 12 52